



OFFRE D'EMPLOI

Conseiller(ère) en développement durable

VOTRE MANDAT

Relevant du Service de l'urbanisme et du développement durable, la personne titulaire du poste assure la protection, la conservation et la pérennité des ressources naturelles sur le territoire de Val-Morin. Elle veille à la conformité réglementaire, assure la gestion des milieux naturels et hydriques, accompagne les citoyens et les partenaires du milieu, et contribue activement à la mise en œuvre des orientations municipales en développement durable.

À Val-Morin, l'environnement est au cœur de l'identité de notre communauté et de ses orientations d'avenir.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Conformité et réglementation

- Effectuer des inspections terrain et assurer le suivi des dossiers de conformité environnementale (milieux humides, cours d'eau, rives et littoral, sols contaminés, installations sanitaires, qualité de l'air, nuisances) ;
- Analyser les demandes de permis et d'autorisation comportant des enjeux environnementaux et formuler des recommandations à la direction ;
- Évaluer les demandes d'abattage d'arbres, assurer le suivi des autorisations accordées et veiller au respect des conditions imposées ;
- Assurer l'application des lois et règlements provinciaux pertinents ;
- Analyser les rapports techniques produits par des professionnels externes.

Milieux naturels et hydriques

- Assurer le suivi et la protection des milieux humides, des cours d'eau, des bandes riveraines et des milieux naturels du territoire ;
- Effectuer des relevés terrain, compiler et analyser les données environnementales ;
- Contribuer à l'évaluation des impacts environnementaux liés aux projets d'aménagement et agir à titre de soutien technique lors d'urgences environnementales ;
- Installations septiques ;
- Assurer le suivi des dossiers liés aux installations septiques conformément à la réglementation applicable.

Service aux citoyens et sensibilisation

- Traiter les demandes citoyennes à caractère environnemental et en assurer le suivi ;
- Organiser et animer des événements et des campagnes de sensibilisation sur les enjeux environnementaux et le développement durable ;
- Partenariats et coordination ;
- Agir à titre d'interlocuteur principal auprès des organismes et ministères concernés (MELCCFP, OBV, MRC des Laurentides, etc.) ;
- Assurer le suivi des protocoles d'entente, des programmes de subvention et des tables de concertation régionales ;
- Agir comme personne-ressource et siéger au comité consultatif en environnement (CCE).

Plans d'action et développement durable

- Contribuer à la mise en œuvre des plans et programmes environnementaux municipaux (plan d'action de la rivière du Nord, plan climat, plan de protection de la biodiversité, PEPSEPP, etc.) ;
- Exercer une veille réglementaire et proposer des ajustements aux pratiques municipales ;
- Rédiger des rapports, bilans et recommandations à l'intention de la direction et du conseil.

POURQUOI SE JOINDRE À NOUS

La Municipalité de Val-Morin offre un milieu de travail stimulant et humain, au service d'une communauté fière, active et profondément attachée à son environnement naturel.

Elle propose des conditions de travail concurrentielles favorisant l'autonomie, la collaboration et l'équilibre de vie, notamment :

- Un horaire flexible de 35 heures par semaine réparties sur quatre jours et demi
- Des assurances collectives
- Un régime de retraite
- Un accès gratuit au parc régional, à la plage et à la bibliothèque municipale
- Un programme de mise en forme et divers avantages liés au bien-être et au développement professionnel
- Un territoire exceptionnel comme terrain de travail quotidien

Salaires : selon l'échelle salariale en vigueur

PROFIL RECHERCHÉ

Nous recherchons une personne rigoureuse, autonome et engagée, en mesure de jongler avec des dossiers variés tout en maintenant une vision d'ensemble.

Elle se distingue par sa capacité d'analyse, son sens des responsabilités, son aisance relationnelle avec les citoyens et les partenaires, et sa passion sincère pour la protection de l'environnement. Elle sait agir aussi bien sur le terrain que dans les dossiers techniques et administratifs.

EXIGENCES

- Baccalauréat en environnement, en biologie, en sciences de la nature, en aménagement du territoire ou dans un domaine connexe (une combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée) ;
- Minimum de trois (3) à cinq (5) ans d'expérience pertinente dans des fonctions similaires ;
- Bonne connaissance de la réglementation environnementale provinciale (LQE, RMUN, REAFIE, etc.) ;
- Connaissance des milieux humides, hydriques et de la gestion des rives ;
- Excellente maîtrise du français oral et écrit ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (Suite Office; AccèsCité Territoire, un atout) ;
- Expérience en milieu municipal ou parapublic, un atout important.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à adjoinedtg@val-morin.ca, au plus tard le 23 juin 2026.

Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt. Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.